

TRILOGIQ

Société anonyme au capital de 5.607.000 €
Siège social : 5 rue Saint-Simon
Parc d'Activités du Vert Galant - 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE
RCS PONTOISE B 387.452.576

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à l'Assemblée Générale Mixte annuelle du 18 septembre 2023 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et des dispositions du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le **31 mars 2023**, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

a. Situation et évolution de la société au cours de l'exercice

Sur l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires de la Société a augmenté de 519 K€, soit une hausse de 6%, principalement du fait de la poursuite d'une stratégie commerciale davantage orientée vers de nouveaux marchés. Le chiffre d'affaires France a ainsi enregistré une croissance de 10% (+ 360 K€) pendant que le chiffre d'affaires à l'Export progressait de 3% (+ 159 K€).

Même si TRILOGIQ est parvenue à répercuter en grande partie la hausse du coût des intrants (matières premières et énergie) auprès de ses clients, le taux de marge brute a été impacté de 4,6 points sur l'exercice, passant de 58,8% du chiffre d'affaires au 31 mars 2022 à 54,2% du chiffre d'affaires au 31 mars 2023.

Hors achats de matières premières et approvisionnements, les charges d'exploitation ont diminué de 9% intégrant :

- une baisse de 7% des autres achats et charges externes principalement due à des frais de transport sur achats moindres du fait du déstockage réalisé sur l'exercice,
- une réduction de 2% des charges de personnel, avec un effectif moyen stable de 38 personnes,
- un recul des impôts et taxes,
- une baisse de 24% des dotations aux amortissements et provisions d'exploitation nettes de reprises.

Au niveau du résultat financier, l'exercice a été marqué par le versement de dividendes de la part de cinq filiales de la Société pour un montant global de 457 K€.

b. Examen des comptes et résultat au cours de l'exercice

L'exercice clos le **31 mars 2023** se traduit par un **bénéfice** de **260.634 €**. L'activité a évolué de la manière suivante (en milliers d'euros) :

	31/03/2023	31/03/2022
Chiffre d'affaires	8.976	8.457
Production	8.951	8.482
Marge brute	4.869	4.976
Valeur ajoutée	2.628	2.555
E.B.E.	(204)	17
Résultat d'exploitation	(361)	(757)
Résultat financier	615	1.474
Résultat exceptionnel	7	(134)
Impôt sur les sociétés	-	-
RESULTAT NET	261	583

c. Evolution du résultat

L'exercice clos le **31 mars 2023** se traduit par un **bénéfice** de **260.634 €** qui s'explique de la manière suivante, en prenant pour référence l'activité de l'exercice précédent (en milliers d'euros) :

Résultat net de l'exercice précédent			583
Incidence de la variation de la production sur la marge brute <i>469*58,7%</i>		275	
Incidence de l'évolution du pourcentage de la marge brute sur la production de l'exercice $8.951 \times (54,4\% - 58,7\%)$		(383)	
Soit une diminution de la marge brute :		(107)	
Variation des charges qui s'explique essentiellement par :			(215)
	Eléments favorables	Eléments défavorables	
Autres achats et charges externes	181		
Impôts, taxes et versements assimilés	50		
Salaires et charges (dont participation des salariés)	46		
Dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises	617		
Autres charges et autres produits		390	
Résultat financier		859	
Résultat exceptionnel	141		
Impôt sur les sociétés	0		
	1 034	1 249	
RESULTAT DE L'EXERCICE			261

d. Endettement et situation financière

Néant.

e. Délai de règlement fournisseurs

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées						11						50
Montant total des factures concernées h.t.	73 451,11 €			35,00 €	97,80 €	73 583,91 €	76 397,67 €	8 420,80 €	23 357,78 €	129 208,87 €	237 385,12 €	
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice	1,38 %			0,00 %	0,00 %	1,38 %						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice								0,85 %	0,09 %	0,26 %	1,44 %	2,64 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	Total achats exercice = 5 334 881,89						Total CA exercice = 8 981 029,21					
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code du commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels						Délais contractuels					

	Article D. 441 II.1° : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 II.2° : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées						479						717
Montant cumulé des factures concernées h.t.	1 467 930,57 €	78 857,36 €	185,00 €	13 800,34 €	1 560 773,27 €	1 625 988,31 €	830 631,40 €	460 382,11 €	40 932,01 €	2 957 933,83 €		
Pourcentage du montant total h.t. des factures reçues dans l'exercice	27,52 %	1,48 %	0,00 %	0,26 %	29,26 %							
Pourcentage du montant total h.t. des factures émises dans l'exercice								18,10 %	9,25 %	5,13 %	0,46 %	32,94 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	Total achats exercice = 5 334 881,89						Total CA exercice = 8 981 029,21					
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code du commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels						Délais contractuels					

Ratios

Nous vous communiquons ci-après les principaux ratios d'endettement net, ceux-ci s'entendant hors comptes courants et engagement en crédit-bail :

1) endettement net / capitaux propres	=	0
2) endettement net / chiffre d'affaires	=	0

f. Événements significatifs intervenus au cours de l'exercice

Néant.

II - PERSPECTIVES D'AVENIR

La Direction de TRILOGIQ entend retrouver une croissance pérenne de son activité, notamment en s'appuyant sur sa nouvelle offre digitale via ses sites internet.

III - MODE DE PRESENTATION DES COMPTES - METHODE D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos le **31 mars 2023** que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les engagements en matière de retraite sont provisionnés (135.692 € au 31 mars 2023).

Aucun changement n'est intervenu par rapport à l'exercice précédent.

IV - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La Société a engagé des dépenses relatives au développement de deux plateformes de ventes digitales : www.trilogiq.com et www.trilogiq3D.com. Ces frais sont comptabilisés en charges opérationnelles.

V - AFFECTATION DES RESULTATS

Nous soumettons à vos suffrages l'approbation des comptes annuels au **31 mars 2023** tels qu'ils vous sont présentés et vous proposons d'affecter le résultat de la façon suivante :

Résultat de l'exercice	260.634 €
Report à nouveau	260.634 €
Total affecté	260.634 €

Rappel des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Exercice	Montant total du dividende	Dividende par action
31.03.2022	- €	- €
31.03.2021	- €	- €
31.03.2020	- €	- €

VI- DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les dépenses suivantes non déductibles du résultat fiscal :

– Amortissements excédentaires et autres amortissements non-déductibles	8.640 €
– Taxe sur véhicules de tourisme	238 €

VII - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

VIII – MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Monsieur Eric Courtin, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, et Monsieur Olivier Langrand, Directeur Général Délégué, assument sous leur responsabilité la Direction Générale de la Société.

IX – LISTE DES MANDATS

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce, vous trouverez en annexe la liste des mandats exercés, dans toute société durant l'exercice écoulé par chacun des administrateurs de la Société, que ceux-ci ont porté à la connaissance du Conseil d'Administration (**Annexe 1**).

X – INFORMATIONS PARTICULIERES

Actionnariat Salarié

Conformément à l'article L 225-102 du Code de commerce nous vous informons qu'au dernier jour de l'exercice, il n'existait :

- aucun plan d'épargne entreprise tel que prévu par les articles L 3332-1 à L 3334-16 du Code du Travail,
- aucun fonds commun de placement d'entreprise tel que prévu par le chapitre III de la loi n° 88-1201 du 23 décembre 1988.

Nous vous précisons également que la participation des salariés au capital social de notre Société et au capital social des sociétés liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce est, à la connaissance de la Société, inférieure à 3% du capital social de notre Société ou des sociétés liées.

En application de l'article L 225-129-6 du Code du commerce, la participation des salariés n'atteignant pas 3% du capital social de notre Société ou des sociétés liées, la Société a proposé à ses actionnaires, lors de l'Assemblée Générale Mixte du 16 septembre 2021, une augmentation de capital réservée aux salariés de notre Société dans les conditions prévues par Les articles L 3332-18 et suivants du Code du Travail. Cette résolution a été rejetée par l'assemblée.

Délégations au Conseil d'Administration pour augmenter le capital

Les délégations de compétence et/ou de pouvoirs afin d'augmenter le capital social de la Société sont résumées dans l'**Annexe 3**.

Mise en place d'un plan de rachat d'actions

Le Conseil d'Administration a décidé de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire la reconduction d'un plan de rachat d'actions conformément aux dispositions de l'article L. 225-209-1 du Code de Commerce. Cette autorisation serait d'une durée de 18 mois, qui expirerait à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024. Le nombre maximum d'actions acquises ne pourrait pas excéder 10% du capital social tel qu'il serait ajusté en cas d'opérations pouvant l'affecter postérieurement à la présente décision. Le prix maximum d'achat sera fixé à 30 euros par action. En cas d'opération sur le capital et notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite, le montant sus indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions.

Information relative aux succursales

La Société ne dispose d'aucune succursale.

Information relative aux prêts interentreprises

La Société n'a octroyé aucun prêt interentreprises.

Filiales et participations (données sociales au 31 mars 2023)

Filiale Allemagne

Créée en novembre 2002, TRILOGIQ Deutschland a réalisé un bénéfice de 62 K€.

Filiale Belgique

Créée en mars 2007, TRILOGIQ Benelux a réalisé une perte de 7 K€.

Filiale Italie

Créée en septembre 2010, TRILOGIQ Italia a réalisé une perte de 13 K€.

Filiale Espagne

Créée en février 2011 et en cours de liquidation, TRILOGIQ Iberia a réalisé une perte de 1 K€.

Filiales Royaume-Uni

Acquise le 25 juillet 2008 et détenue à 91% par TRILOGIQ S.A., The Tube & Bracket Company a réalisé une perte de 100 K€.

Créée en avril 2015, GRAPHIT SYSTEM a réalisé un bénéfice de 117 K€.

Filiale Suède

Créée en novembre 2008 et en cours de liquidation, TRILOGIQ Sweden a réalisé une perte de 7 K€.

Filiale Hongrie

Créée en mai 2006 et en cours de liquidation, TRILOGIQ Hungaria a réalisé une perte de 0 K€.

Filiale Slovaquie

Créée en mars 2007, TRILOGIQ Slovakia a réalisé un bénéfice de 5 K€.

Filiale Pologne

Créée en mars 2007, TRILOGIQ Poland a réalisé un bénéfice de 250 K€.

Filiale Roumanie

Créée en juin 2007, TRILOGIQ Romania a réalisé un bénéfice de 16 K€.

Filiale Turquie

Créée en juin 2009, TRILOGIQ Turkey a réalisé un bénéfice de 376 K€.

Filiale Afrique du Sud

Créée en septembre 2003, TRILOGIQ South Africa a réalisé un bénéfice de 47 K€.

Filiale Maroc

Créée en septembre 2009, TRILOGIQ Maroc a réalisé une perte de 1 K€.

Filiale Etats-Unis

Créée en septembre 2000, TRILOGIQ USA a réalisé une perte de 480 K€.

Filiale Brésil

Créée en janvier 2002, TRILOGIQ do Brasil a réalisé une perte de 227 K€.

Filiale Inde

Créée en juin 2009 et en cours de liquidation, TRILOGIQ India a réalisé un bénéfice de 0 K€.

Montant des rémunérations allouées aux dirigeants

Cette information est précisée dans l'annexe aux comptes consolidés.

Répartition du capital – opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, à la connaissance de la Société, au 24 juillet 2014, les personnes détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes et des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales sont :

- M. Eric Courtin : 76,77% du capital et 90,41% des droits de vote

Conformément à l'article L 621-18-2 du Code Monétaire et Financier, les opérations réalisées par les dirigeants, les hauts responsables, ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, sur leurs titres ont été les suivantes :

M. Eric Courtin (Président du Conseil d'Administration) :	Néant
M. Olivier Langrand (Directeur Général Délégué) :	Néant

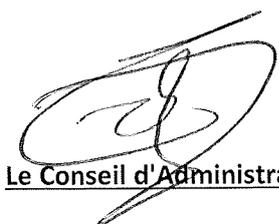
*

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.

Le Conseil d'Administration vous invite à adopter les résolutions soumises à votre vote et notamment à vous prononcer sur le quitus aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice **2023**.

Fait à Saint-Ouen-l'Aumône,

Le 18 juillet 2023



Le Conseil d'Administration

Annexes :

Au présent rapport sont annexés les documents faisant apparaître les informations prévues aux articles :

- L 225-102-1 alinéa 3 du Code de Commerce (Annexe 1) : renseignements concernant les Administrateurs
- (Annexe 2) : tableau des résultats financiers au cours des cinq derniers exercices
- L 225-100 al. 7 du Code de Commerce (Annexe 3) : tableau récapitulatif des délégations accordées par l'assemblée générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital.

ANNEXE - I - AU RAPPORT DE GESTION :

Liste des mandats des Administrateurs

Mandataire	Fonctions chez TRILOGIQ S.A.	Fonctions occupées dans d'autres sociétés
Monsieur Eric Courtin TRILOGIQ Deutschland TRILOGIQ South Africa TRILOGIQ Italia TRILOGIQ Mexico The Tube & Bracket Company GRAPHIT SYSTEMS Limited TRILOGIQ U.S.A.	Président du Conseil d'Administration Directeur Général	Président Directeur Général Président Directeur Général Président Président Directeur Directeur Président
Monsieur Alexis Courtin	Néant	Néant
Monsieur Michel Samper	Néant	Néant

ANNEXE - II - AU RAPPORT DE GESTION :

Tableau des résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

31-mars	2019 12 mois	2020 12 mois	2021 12 mois	2022 12 mois	2023 12 mois
Capital en fin d'exercice					
Capital social	5 607 000 €	5 607 000 €	5 607 000 €	5 607 000 €	5 607 000 €
Nombre d'actions ordinaires existantes	3 738 000	3 738 000	3 738 000	3 738 000	3 738 000
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	9 095 653 €	7 655 364 €	6 524 319 €	8 457 341 €	8 976 376 €
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 888 108 €	123 687 €	1 131 966 €	1 472 408 €	492 982 €
Impôt sur les bénéfices	- 585 €	105 495 €	- €	- €	- €
Participation des salariés due au titre de l'exercice	- €	- €	- €	- €	- €
Résultat après impôt, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	- 430 349 €	2 164 128 €	280 069 €	583 268 €	260 634 €
Résultat distribué	- €	- €	- €	- €	- €
Résultats réduits à 1 action					
Résultat après impôt et participation mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,51 €	0,00 €	0,30 €	0,39 €	0,13 €
Résultat après impôt, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	- 0,12 €	0,58 €	0,07 €	0,16 €	0,07 €
Dividende attribué à chaque action	- €	- €	- €	- €	- €
Personnel					
Effectif moyen des salariés durant l'exercice	43	40	38	38	38
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 909 624 €	1 769 086 €	1 484 696 €	1 558 068 €	1 539 903 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	727 248 €	683 919 €	582 922 €	618 578 €	590 790 €

ANNEXE - III – AU RAPPORT DE GESTION :**Tableau récapitulatif des délégations accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital (Article L. 225-100 al. 7 du Code de Commerce)**

Date de l'assemblée générale	Nature de la délégation	Objet de la délégation	Durée de validité	Plafond (valeur nominale)	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice	Date de la réalisation de l'augmentation de capital
16/09/2021	Délégation de compétence	Emission d'actions ordinaires nouvelles et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	19 novembre 2023	5.607.000 € pour les actions ordinaires 50.000.000 € pour valeurs mobilières composées	Néant	Néant
19/09/2021	Délégation de compétence	Augmentation de capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	19 novembre 2023	5.607.000 €	Néant	Néant